willing that we should remain dependent to that extent. He was willing that we should remain under the protection of the British Navy. If we were independent we would require to have a navy of our own, but so long as we enjoyed the protection of a navy for nothing at all, we would not ask that we should be free from our present dependence. As regarded then the money payment, he did not think any one would say the bargain was hard for Canada. He would come now to the reserve of lands.

## Hon. Mr. Holton: Hear, hear.

Sir George E. Cartier was not surprised to hear the interruptions of the member for Chateauguay. He supposed the hon, gentleman was to build up a great argument against that, and to refer to the Clergy Reserves of Upper Canada as having obstructed the progress of the country. The arrangements made here were very different from those with regard to the Clergy Reserves. Suppose the fertile Belt contained forty millions of acres, the reserve to the Company of one twentieth would be two million acres, spread here and there, subject to municipal taxation, for roads and other improvements, and belonging to a Company whose interest it would be to settle the reserved lots as soon as possible, and to have the other lands also settled, in order that the reserved lots might have as much value as possible. It had been objected that the corporate rights of the Hudson's Bay Company should not be continued. He thought it was for the interest of the country that those rights should be continued. The number of Indians in the territory was very great. Sir George Simpson had estimated the number at half a million souls. Governor Mactavish thought this estimate was exaggerated, but believed the number would be from 180,000 to 200,000. These Indians had been dependent on the Company for employment and if this were suddenly interfered with the results might be disastrous. The officers of the Company had shown a creditable regard for the welfare of the Indians and had, as stated by the delegates, to see that a law was passed which would prevent the sale of liquor to the Indians. He had answered them that we already had a law which would have that effect. He went on to say that we had a great future before us. We had already a population nearly half as great as that of the States of New York, Pennsylvania and the New England States combined, and our population was increasing more rapidly than theirs. Bos-

Unis et que nul n'ignore que nous aspirons à la grandeur, ce qui ne veut nullement dire que nous serons indépendants. Notre dépendance actuelle se limite à la nomination par l'Angleterre d'un Gouverneur Général et il se dit prêt à accepter une telle sujétion ainsi que la protection de la flotte britannique. L'indépendance nous contraindrait à construire notre propre flotte, mais tant que la protection navale ne nous coûtera absolument rien, nous ne réclamerons pas la levée de cette dépendance. Quant au règlement monétaire, il est d'avis que personne ne le qualifierait d'onéreux pour le Canada. Il en arrive ainsi à la question des terres réservées.

## L'honorable M. Holton: Bravo!

Sir George-É. Cartier n'est pas surpris des interruptions que fait le représentant de Châteauguay. Il suppose que le député élaborera toute une thèse pour s'opposer à l'accord, arguant du fait que les terres réservées au clergé dans le Haut Canada ont entravé le progrès du pays. Le présent accord est tout à fait différent. En admettant que la ceinture fertile s'étende sur 40 millions d'acres, le vingtième de cette superficie réservé à la Compagnie serait de 2 millions d'acres répartis ça et là et assujettis aux impôts municipaux destinés à la construction de routes et à d'autres améliorations. Ils appartiendraient à l'entreprise qui serait intéressée à coloniser ces terres le plus vite possible et à mettre en valeur le reste du territoire pour s'assurer la meilleure plus-value. On a soutenu qu'il faut mettre fin aux droits de la Compagnie de la Baie d'Hudson. A son avis, c'est le contraire qu'exige l'intérêt du pays. Les Indiens du territoire sont très nombreux: Sir George Simpson les a estimés à un demimillion. Le gouverneur Mactavish, quant à lui, trouve ce chiffre excessif. D'après lui, la population indienne ne dépasse pas 180,000 à 200,000 âmes. Ces autochtones ont toujours compté sur la Compagnie pour s'employer et toute ingérence dans ce domaine peut avoir les pires conséquences. Les employés de la Compagnie ont fait preuve d'un intérêt louable envers le bien-être des Indiens et ils ont réclamé, comme l'ont rapporté les délégués, qu'une loi vienne interdire la vente de boissons alcooliques aux indigènes. Il leur a répondu qu'on peut appliquer à cet effet une mesure législative déjà en vigueur. Il poursuit en disant qu'un brillant avenir s'annonce pour nous. Déjà notre population atteint presque la moitié de celle des États de New York, de Pennsylvanie et de Nouvelle-Angleterre réunis et elle augmente à un rythme plus accéléré que la leur. Boston a